

DOMINIQUE BARTHÉLEMY, ISABELLE GUYOT-BACHY,
FRÉDÉRIQUE LACHAUD & JEAN-MARIE MOEGLIN (DIR.)

COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »

de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)





COMMUNITAS REGNI

La « communauté de royaume »
de la fin du X^e siècle au début du XIV^e siècle
(Angleterre, Écosse, France, Empire, Scandinavie)

Les historiens médiévistes hésitent à parler d'État ou de nation quand ils évoquent les entités politiques du Moyen Âge central ; quand il s'agit de désigner une entité politique correspondant à une province, le terme *royaume* – parfois même en l'absence d'un roi – est moins conflictuel. Existait-il pour autant des communautés politiques spécifiques à l'échelle des royaumes, des « communautés de royaume » ? D'ailleurs, dans plusieurs régions d'Occident, l'usage du syntagme *communitas regni* caractérisait plutôt la terminologie des programmes politiques des mouvements d'opposition au roi. Les contributions réunies dans ce volume prennent toutefois appui sur cette notion pour proposer un questionnement renouvelé des fondements politiques d'une partie de l'Occident médiéval (Scandinavie, Empire, France, Angleterre et Écosse, pays tchèques), afin de comprendre ce qui en faisait la singularité.

Illustration : La déclaration d'Arbroath, 6 avril 1320, exemplaire dit de Tynningham
© The History Collection/Alamy banque d'images

Introduction

ISBN: 979-10-231-5290-6



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Précédentes parutions

Créer. Créateurs, créations, créatures au Moyen Âge
Florian Besson, Viviane Griveau-Genest & Julie Pilorget (dir.)

*Expériences critiques. Approche historiographique
de quelques objets littéraires médiévaux*
Véronique Dominguez-Guillaume & Élisabeth Gaucher-Rémond (dir.)

Le Manuscrit unique. Une singularité plurielle
Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Dominique Barthélémy, Isabelle Guyot-Bachy,
Frédérique Lachaud & Jean-Marie Moeglin (dir.)

Communitas regni

La « communauté de royaume »
de la fin du X^e siècle au début du
XIV^e siècle (Angleterre, Écosse, France,
Empire, Scandinavie)

Ouvrage publié avec le concours de Sorbonne Université et de l’Institut universitaire de France

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Version numérique : © Sorbonne Université Presses, 2025

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0613-8
© Sorbonne Université Presses, 2020

Mise en page Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

INTRODUCTION

La notion de « communauté de royaume »¹ est familière aux historiens de l'histoire politique de l'Angleterre au XIII^e siècle, en particulier aux spécialistes du mouvement baronnial dit de réforme et rébellion, entre 1258 à 1265. Celui-ci fut marqué par une série de tentatives destinées à limiter les prérogatives du roi Henri III en matière de gouvernement : dans la négociation avec le roi et ses conseillers, la revendication politique des barons et, dans une moindre mesure, des prélats, put s'appuyer sur une solidarité – réalité vécue ou programme politique – dont le serment mutuel permit la consolidation, et qui trouva à s'exprimer dans des assemblées, grands conseils ou « parlements », dont la légitimité résidait aussi dans la prétention de ces groupes à représenter les hommes libres du royaume. Les textes issus de ce mouvement font un usage récurrent de l'expression *communitas regni*, la « communauté du royaume », pour exprimer les revendications baroniales face à un roi accusé d'abuser de son pouvoir.

Les travaux classiques de F.M. Powicke et de Walter Ullmann soulignaient la singularité de l'expérience politique anglaise, en particulier en comparaison des formes de revendication politique dans le cadre du royaume de France. F.M. Powicke, dans son grand ouvrage sur le règne d'Henri III, paru en 1947, analysait les événements politiques de la période à la lumière de la notion de « communauté de royaume », sans toutefois l'expliciter². Dans son essai intitulé *Principles of Government and Politics in the Middle Ages*, paru en 1961, Walter Ullmann voyait l'émergence de la « communauté de royaume » anglaise comme une forme singulière de construction politique et juridique, sorte d'aboutissement ou de « coagulation » d'un mouvement « féodal » encore amorphe, au sortir de la crise de 1215 qui vit Jean sans Terre concéder une « Grande Charte » de libertés³. Le mouvement allait imposer au roi de légiférer

1 En français, l'expression « communauté de royaume » a une valeur générique, « communauté du royaume » renvoyant à un cas spécifique.

2 Sir Frederick Maurice Powicke, *King Henry III and the Lord Edward: The Community of the Realm in the Thirteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1947, 2 vol., en particulier p. 28-29, 421 et 509-510.

3 Walter Ullmann, *Principles of Government and Politics in the Middle Ages*, London, Methuen, 1961, p. 175 : « The emergence of the *communitas regni* in the thirteenth century may be viewed as the coagulation of the still amorphous feudal body that had brought John to his knees. The *communitas regni* was an abstract reflection of the feudal baronage, expressed in the easily available legal terms : the *universitas regni* was merely another name for the same thing. »

en accord avec la « communauté du royaume» : et ce fut dans la jonction entre roi et barons que se développa la notion de *corona regni*⁴. Ullmann reconnaissait toutefois la difficulté pour les contemporains à désigner cette construction : encore au xv^e siècle, Fortescue ne trouvait pas mieux, d'après lui, que l'expression *politicum et regale* pour qualifier l'originalité du régime anglais⁵.

La publication, en 1984, de *Kingdoms and Communities in Medieval Europe* par Susan Reynolds, vint profondément remettre en cause cette interprétation⁶. Il ne s'agissait plus en effet d'envisager la notion de « communauté de royaume» pour le seul royaume d'Angleterre, ni de restreindre cette notion aux mouvements d'opposition à la royauté, mais de la considérer à une échelle plus vaste afin de «découvrir les traits fondamentaux d'une société tout entière»⁷. Dans le dernier chapitre de son ouvrage, elle démontre, en s'appuyant sur une analyse comparée qui prend en considération l'Angleterre, la France, l'Empire et l'Italie, que le sentiment d'appartenance à une «communauté de royaume», ce qu'elle qualifie aussi de «*regnal community*», se développa au Moyen Âge central, dans ces différentes régions, dans la sphère laïque, en se superposant aux sentiments d'identité aux échelons inférieurs – que ce soit la communauté engendrée par l'expérience commune du droit, ou par l'activité commune dans le cadre du village, de la paroisse, de la fraternité ou de la guilde, de la ville, de la seigneurie ou de la province⁸. Si le «royaume» est perçu comme le cadre idéal de l'activité collective – tout comme le roi est perçu comme le type idéal de gouvernant –, il n'est jamais considéré uniquement comme le territoire gouverné par un roi, mais il correspond à un «peuple» qui a le sentiment de former une «communauté naturelle» héritée de traditions, de coutumes spécifiques, et de partager une ascendance commune⁹. L'analyse déborde les royaumes à proprement parler pour envisager des entités politiques dont la taille correspond à celle d'une province, gouvernée ou non par un roi, et qui sont

4 Ibid., p. 178-179 : «This development was based, not on any grand speculative reasoning, but on the realistic utilization of the potentialities inherent in feudalism itself, that is, in the feudal nexus between king and barons. [...] The crown is the abstract designation of the bond that exists between king and kingdom, and that bond is the law which unites the king (in his feudal function) with the community of the realm. »

5 Ibid., p. 191.

6 Susan Reynolds, *Kingdoms and Communities in Western Europe 900-1300*, Oxford, Clarendon Press, 1984.

7 «She has done so, moreover, on a scale that seeks to discover basic traits of an entire society...» (recension de *Kingdoms and Communities* par Andrew W. Lewis, *Speculum*, 62, 1987, p. 467-469, ici p. 467).

8 Susan Reynolds, *Kingdoms and Communities*, op. cit., p. 250-331.

9 Ibid., p. 250 : «[...] kingdoms as such nevertheless seem to have been normally perceived as the ideal type of political unit, just as kings were perceived as the ideal type of ruler. A kingdom was never thought of merely as the territory which happened to be ruled by a king. It comprised and corresponded to a 'people' (*gens, natio, populus*), which was assumed to be a natural, inherited community of tradition, custom, law, and descent. »

considérées par les contemporains comme les entités politiques les plus larges – l’Empire constituant un cas particulier¹⁰.

Selon cette thèse, la « communauté de royaume » est donc issue de la rencontre, dans un mouvement à la fois vertical et horizontal, de plusieurs volontés politiques, dans une négociation entre les différents acteurs – roi, nobles, évêques, représentants du peuple et des villes. Mais elle est aussi vécue comme une sorte d’évidence naturelle, et s’appuie sur une évolution longue, déjà perceptible dans les communautés du haut Moyen Âge. Enfin, ce n’est pas l’appartenance ethnique, l’identité culturelle ou linguistique, ou encore la réalité d’origines communes qui contribuent à fonder la communauté de royaume, mais bien l’imaginaire politique, lequel mêle tous ces éléments. Cette analyse n’est pas à quelques égards sans rejoindre celle de Benedict Anderson dans son livre publié en 1983 sur la nation comme « communauté politique imaginée », au-delà du « face-à-face » vécu dans les communautés plus modestes¹¹. *Imagined Communities* s’inscrit toutefois dans un cadre différent, puisque son auteur considère la construction de l’idée de nation et du nationalisme à une échelle presque universelle, à partir de la fin du XVIII^e siècle, notamment en relation avec la diffusion de l’imprimé.

Pour Rosamond McKitterick, Susan Reynolds « établit sans aucun doute possible que la communauté de royaume n’était pas du tout un concept spécifiquement anglais¹². » Toutefois, après 1300, des différences significatives apparaissent aux yeux de l’auteur entre les différentes entités politiques qu’elle examine, conduisant à privilégier la période antérieure à la fin du Moyen Âge pour postuler un phénomène relativement global en Occident¹³, même si des traditions historiographiques divergentes ont pu mener, pour des périodes plus tardives, à grossir les différences d’une entité à l’autre.

Cette analyse n’a pas été sans rencontrer ses détracteurs : au-delà des critiques de détail, inévitables pour une étude de cette ampleur, on lui a ainsi reproché

¹⁰ Susan Reynolds, « The idea of the nation as a political community », dans Len Scales et Oliver Zimmer (dir.), *Power and the Nation in European History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 56 : « *In many societies and periods it has been taken for granted, however mistakenly, that areas under separate governments are also collective, corporate units of culture and descent: kingdoms in medieval Europe, for instance, were perceived by their own inhabitants not just as the territories that happened to belong to kings, but as territories that also belonged to the collective or corporate groups of their peoples. Medieval Europeans seem to have thought of kingdoms as the highest and most important units of government.* »

¹¹ Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1983.

¹² « *She establishes beyond doubt that the community of the realm was not a peculiarly English concept at all* » (recension de *Kingdoms and Communities* dans *English Historical Review*, 101, 1986, p. 421-422, ici p. 422).

¹³ Voir à ce sujet la recension de *Kingdoms and Communities* par L.R. Poos dans *Social History*, 11, 1986, p. 385-387.

de ne pas avoir explicité clairement si les actions des rois et de leurs agents firent davantage pour promouvoir ou à l'inverse pour freiner l'action collective, ou encore, dans sa volonté de valoriser les idées politiques « laïques », d'avoir trop hésité à admettre « la puissance formatrice des idées dérivées de la tradition romano-canonique »¹⁴. L'accent mis dans l'ouvrage sur les liens horizontaux, en opposition à l'idée de la construction hiérarchique des pouvoirs telle qu'on pouvait la trouver dans les travaux d'Ullmann, pourtant eux aussi critiqués, a été considéré comme excessif¹⁵. Susan Reynolds a elle-même répondu à une partie de ces critiques dans une longue introduction à la deuxième édition de l'ouvrage parue en 1997, et a prolongé le débat dans plusieurs articles : sans renier les idées développées dans l'essai de 1984, elle a affiné ses propositions, et a également proposé une analyse plus étayée de la manière dont les médiévistes ont adopté, sans distance critique, des idées clés de l'historiographie allemande du XIX^e siècle sur la notion de communauté¹⁶.

10 Il ne s'agit pas ici, plus de trente ans après la publication de *Kingdoms and Communities*, de reprendre les termes de ce débat. L'étude du développement des bureaucraties, du rôle joué par l'écrit dans le gouvernement des hommes, une meilleure connaissance des discours politiques, et de l'intégration dans ceux-ci de grandes notions relatives au bien commun (rappelons ainsi que le terme *communitas* lui-même connote l'idée cicéronienne de service de la *res publica*)¹⁷, à une période où la notion d'office rejoint celle de service et envahit la sphère politique) et à la représentation ont contribué depuis trois décennies à l'écriture d'une histoire fine des évolutions des structures de pouvoir dans l'Occident médiéval. Il n'en reste pas moins que l'interrogation au sujet de ce qui fonde les entités politiques médiévales, et de l'existence ou non de « communautés de royaumes » peut permettre de réfléchir, à la lumière des recherches récentes, et dans un cadre comparatif dont la nécessité s'impose toujours, aux mécanismes, aux structures et à la nature de l'activité politique au Moyen Âge, à la croisée de l'histoire de la pensée et des pratiques, de l'histoire du droit, de l'étude des textes historiographiques, philosophiques et théologiques.

14 H.E.J. Cowdrey, recension de *Kingdoms and Communities* dans *History*, 70, 1985, p. 282-283.

15 R.L. Poos, recension de *Kingdoms and Communities*, art. cit., p. 386 : « *In the zeal to emphasize communalty, the point may be lost that hierarchy, vertical authority and deference are by no means absent from this conceptual framework.* »

16 « The historiography of the medieval state », dans Michael Bentley (dir.), *Companion to Historiography*, London, Routledge, 1997, p. 109-129 ; « How different was England ? », dans Michael C. Prestwich, Richard Hugh Britnell et Robin Frame (dir.), *Thirteenth-Century England VII. Proceedings of the Durham Conference 1997*, Woodbridge, Boydell Press, 1999, p. 1-16 ; « The idea of the nation as a political community », art. cit., p. 54-66.

17 Voir Claude Moatti, « *Occidere pro patria* : quelques réflexions sur le patriotisme », *Anabases*, 12, 2010, p. 137-147.

Les recherches récentes nous incitent aussi à réfléchir à la fois à ce qui constitue le fonds commun de l'expérience politique du royaume en Occident et aux traits qui permettent d'analyser comme autant de constructions distinctes les différents « royaumes ». Ces entités pouvaient être menacées par les facteurs de division, de dissension, des césures diverses, mais le caractère indivisible du *regnum* l'emportait, au moins en principe. Le test de la succession au trône en particulier permet de voir à quel point la dynastie royale était un support fondamental de cette consolidation, la perpétuation des structures de pouvoir s'avérant compromise quand la succession était mal assurée. Certaines communautés de royaumes étaient organisées autour de la présence physique, charismatique, du roi, pivot du système de pouvoir et lien avec l'au-delà, tirant sa légitimité de l'onction et de la permission divine. L'allégeance au roi apparaît alors comme un élément essentiel de la construction de la *communitas regni*. Mais le roi peut être constamment absent, physiquement ou mentalement, structurellement ou par accident, sans que cela vienne empêcher la constitution d'une « communauté de royaume ». Reste d'ailleurs à savoir si le roi est considéré comme étant dans ou hors de la communauté du royaume : le modèle biblique du peuple élu dirigé par les juges et non par un roi pouvait donner de la vigueur à l'idée d'une communauté « de royaume » sans roi.

Cela amène à évoquer l'articulation entre nation et communauté de royaume, et la viabilité des royaumes doubles ou des constructions « impériales », reposant sur des territoires dotés de peuples, de coutumes et de cultures différentes. C'est afin d'éviter une confusion avec les « États-nations » modernes, avec leurs limites modernes, que Susan Reynolds fait usage de l'adjectif *regnal* de préférence à celui de *national* dans sa discussion¹⁸. Car la *vexata quaestio* de l'État continue aussi à troubler le débat : on peut suivre Susan Reynolds et s'emparer de la notion d'État de manière pragmatique, lui donner une définition propre et s'en servir comme assise pour discuter les entités politiques médiévales. Mais il peut y avoir des communautés « régnales » sans bureaucratie ni appareil de gouvernement élaboré, reposant sur un gouvernement collectif. Pourquoi d'ailleurs substituer la notion d'État à celle de *regnum*, de « royaume », polysémique, et qui renvoie déjà en soi à l'idée d'une communauté – par exemple celle des grands personnages du royaume – mais aussi à celle d'une terre et à la royauté comme régime, voire à la couronne, à l'idée d'une province ou duché par exemple et de son gouvernement ?

¹⁸ Susan Reynolds, « The idea of the nation as a political community », art. cit., p. 56 : « When I decided the use the word 'regnal' instead of 'national' in discussing medieval loyalties it was not [...] because I thought medieval kingdoms were 'not nations in the modern sense', but because the word 'national' seems to make others focus on the modern 'nation-states', with their modern boundaries. »

La nécessité d'une taxonomie précise et d'une approche fine des différentes expériences s'impose en tout cas : derrière les termes *regnum*, *royaume*, *royauté* se profilent bien des réalités différentes, qu'il s'agit de restituer dans toute leur richesse. Les avancées de la bureaucratie et le contrôle des territoires varient d'un modèle à l'autre ; mais l'équilibre des forces, la manière de négocier entre les différentes composantes de la communauté, les thèmes du débat politique constituent autant d'aspects qui forgent l'originalité des différents modèles. Le sentiment d'appartenir à une communauté ancrée dans le temps est sous-jacent pour les communautés de royaumes, et il s'agit donc de prêter attention à la perception que chaque *communitas regni* avait d'elle-même, en se projetant dans le passé : les narrations historiques apparaissent comme un élément essentiel de cette perception. Mais la communauté est aussi une construction proprement politique qui demande sans cesse à être réactivée, tout comme le sont nos modèles démocratiques aujourd'hui.

12

L'approche comparative de la question en Angleterre, Écosse, France, Empire et Scandinavie, et la confrontation des historiographies devraient permettre d'offrir des voies nouvelles à la réflexion sur les structures politiques du Moyen Âge central. Il faudrait étendre l'aire géographique de l'enquête, en particulier à la péninsule Ibérique ; on peut malgré tout espérer que les questions posées dans ce volume conduiront à enrichir les approches des structures politiques de l'Europe médiévale. C'est peut-être au terme d'une telle analyse comparée qu'il s'avérera possible de préciser ce qui fonde la singularité de l'expérience politique des royaumes d'Occident et d'interroger l'universalité de ce modèle en dehors de l'Occident médiéval.

LISTE DES ABRÉVIATIONS	
<i>Actes de Pierre de Dreux</i>	Marjolaine Léimeillat, <i>Les Actes de Pierre de Dreux, duc de Bretagne (1213-1237)</i> , Rennes, PUR, 2013.
BEC	<i>Bibliothèque de l'École des chartes</i> .
CCR	<i>Calendar of Close Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars » 1892-.
CChR	<i>Calendar of Charter Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », London, 1903-1927, 6 vol.
CFR	<i>Calendar of Fine Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1911-1962, 22 vol.
CIM	<i>Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous documents</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1904-.
CPR	<i>Calendar of Patent Rolls</i> , London, Public Record Office, coll. « PRO Texts and Calendars », 1891-.
<i>Complete Peerage</i>	Vicary Gibbs et al. (éd.), G. E. Cockayne, <i>The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom</i> , London, St Catherine Press, 1910-1959, 13 vol.
<i>Grandes Chroniques de France</i>	<i>Les Grandes Chroniques de France</i> , éd. Jules Viard, Paris, Champion, coll. « Société de l'histoire de France », 10 vol., 1920-1953
MGH	<i>Monumenta Germaniae Historica</i> .
Const.	<i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum</i> .
DD	<i>Diplomata regum et imperatorum Germaniae</i> .
Dt. Chron.	<i>Deutsche Chroniken</i> .
Dt. MA	<i>MGH Deutsches Mittelalter. Kritische Studientexte</i> .
Epp. sel.	<i>Epistolae selectae in usum scholarum</i> .
Leges Const.	<i>Constitutiones et acta publica imperatorum et regum</i> .
Schriften	<i>Schriften der Monumenta Germaniae Historica</i> .
SS	<i>Scriptores (in Folio)</i> .
SS rer. Germ.	<i>Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum</i> .
SS rer. Germ. N.S.	<i>Scriptores rerum Germanicarum, Nova Series</i> .
Staatschriften	<i>Staatschiften des späteren Mittelalters</i> .
ODNB	<i>Oxford Dictionary of National Biography</i> , Oxford, Oxford University Press, 2004-.

<i>ORF</i>	<i>Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique</i> , éd. Eusèbe de Laurière, 21 vol., Paris, Imprimerie royale et Imprimerie nationale, 1723-1849.
<i>PL</i>	<i>Patrologiae cursus completus, series latina</i> , éd. Jean-Paul Migne, 222 vol., Paris, Garnier, 1844-1855.
<i>RHGF</i>	<i>Recueil des historiens des Gaules et de la France</i> , éd. Dom Bouquet, nouv. éd., 24 vol., Paris, Imprimerie impériale et nationale, 1869-1904.
<i>RS</i>	Rolls Series, London, Record Commission.
<i>SHF</i>	Société de l'histoire de France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LA *COMMUNITAS REGNI*, APPROCHES TERMINOLOGIQUES, JURIDIQUES ET THÉORIQUES

À la recherche du mot <i>communitas</i> dans les sources narratives et diplomatiques des XI ^e et XII ^e siècles Michel Bur	17
<i>Terra – populus – rex</i> . La communauté du royaume vue de l'extérieur Georg Jostkleigrew	31
Un aspect juridique de la « communauté du royaume » : la réflexion des romanistes du Moyen Âge sur la capacité, ou l'incapacité du peuple à contrôler le gouvernant Yves Sassier	51
Les fondements de la <i>communitas regni</i> dans les questions quodlibétiques de la faculté de théologie de Paris à la fin du XIII ^e siècle Lydwine Scordia	65
Aristotle and the Empire. <i>Imperium, regnum, and communitas</i> in Albert the Great and Engelbert of Admont Karl Ubl	83
La « communauté du royaume » en Angleterre, fin du XII ^e -début du XIV ^e siècle Frédérique Lachaud	97

DEUXIÈME PARTIE

LE ROI ET LES PRINCES

Les princes comme <i>capita rei publice</i> . Le royaume de Germanie aux XI ^e et XII ^e siècles Rolf Große	123
Officiers du roi ou officiers du royaume ? Les grands offices de cour en Angleterre au XIII ^e et au début du XIV ^e siècle Jörg Peltzer	137

Le baronnage français dans les récits de la bataille de Bouvines (1214-1274) et dans la liturgie du sacre royal Dominique Barthélémy	159
Les guerres de Flandre dans le processus de formation de la <i>communitas regni</i> au travers des récits des chroniqueurs français (1214-première moitié du XIV ^e siècle) Isabelle Guyot-Bachy	181
<i>Communitas regni</i> et « relations internationales » (XI ^e -XIII ^e siècle) Jean-Marie Moeglin	197
 TROISIÈME PARTIE LA COMMUNAUTÉ RÉALISÉE	
L'armorial Wijnbergen est-il un reflet de la communauté du royaume de France? Jean-Christophe Blanchard	219
La Bretagne et la <i>communitas regni</i> sous le règne de Pierre de Dreux (1213-1237) Laurence Moal	235
La communauté sans royaume dans l'Islande médiévale Grégory Cattaneo	249
La création d'une <i>communitas regni</i> en Suède (XII ^e -XIV ^e siècles) Corinne Péneau.....	273
La communauté avant la <i>communitas</i> : les élites et le gouvernement royal en Écosse au XIII ^e siècle Alice Taylor	299
« Communauté du royaume » et affirmation de la noblesse dans les pays tchèques (XIII ^e -XIV ^e siècles) Éloïse Adde.....	319
Conclusions Bruno Lemesle	337
Liste des abréviations.....	349
Table des matières	351